CYSOING

UNION DES POILUS CYSONIENS. — L'assemblée générale aura lieu aujourd'hui, dimanche, à 15 h., à la salle Arthur Hendoux.

A l'ordre du jour : Répartition des places pour le concert des 30 janvier et 6 février. Approbation du règlement du tir. Distribution des insignes qui seront remis par M. Hendoux à chaque sociétaire, contre paiement d'une somme de 3 fr.

CAPPELLE

LA VENTE DU BEURRE. — Procès-verbal a été rédigé par la gendarmerie à charge de M. Léonard Fiévet, épicier, pour infraction à la loi sur les débits de margarine.

DIVAGATION DE CHIEN. — M. Charles Bary, cultivateur, a fait l'objet d'un procès-verbal pour divagation, sur la voie publique, d'un chien non muni de collier.

GOUVINES

MOUVEMENT DE LA POPULATION. — Le bureau de l'état-civil a enregistré, pendant l'année 1920, 15 naissances, 22 publications de mariages, 9 mariages, 5 décès.

La population, qui comptait en 1914 598 habitants, en possède actuellement 590 environ.

EMPRUNT

DU GOUVERNEMENT DE L'ALGÉRIE 6 %

Net d'impôts présents et futurs

Obligations de 500 fr., remboursables en 50 ans

Prix d'Émission : 475 francs

On souscrit sans frais au

CRÉDIT FRANÇAIS

Roubaix : 17, rue du Vieil-Abreuvoir.

Tourcoing : 15, rue de Lille. 67542d

TOURCOING

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 23 JANVIER :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Réunion des Mutilés à 9 h. 45, Salle des Hospices, rue de Tournai.

Musée communal : de 10 à 13 h.

Ecole Michelet : A 10 h., inauguration d'une plaque-souvenir.

Maison des Œuvres, rue de Tournai : De 9 h. à 11 ., consultations gratuites : — Œuvre de Saint-François Régis, pour faciliter le mariage des indigents.

Bibliothèque catholique, rue des Orphelins : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Le Bon Théâtre, rue de Tournai : A 16 h., « Le Luthier de Crémone » et « Les Noces de Jeannette ».

Théâtre municipal : A 15 h., « Gismonda » ; à 20 h., « Les Cloches de Corneville ».

Pharmaciens de garde : MM. Decrème, rue Saint-Jacques, 51 ; Plancke, place Sébastopol.

Halluin. — A 10 h. 30, salle Simono, rue Palestro, réunion générale de l'Amicale des Combattants de la Grande Guerre.

2, 17 h., salle du Cercle Catholique : « La Fille du Forçat ».

Bondues. — Fête Sainte-Cécile, à la chorale « La Cécilienne ».

A LA GARE PRINCIPALE

Le Trafic de la Grande Vitesse

PERIODE DE DECEMBRE-JANVIER

Le trafic des services de la grande vitesse, pendant la période du 20 décembre 1920 au 16 janvier 1921 inclus, a donné les résultats ci-après : voyageurs, 25.132, avec un produit de 157.006 fr. ; bagages, chiens et finances, 1.163 fr. ; messageries, 13.634 fr. ; denrées, 5.112 fr., soit une recette totale de 176.915 francs.

Comparativement à la période précédente, on constate un excédent de recettes de 31.822 francs sur voyageurs ; cette augmentation est due aux jours de fêtes de Noël et du Nouvel An. Pour les messageries et denrées, il existe un en-moins de 8.027 fr. et 307 fr. Cette diminution croissante est due à la crise du chômage qui persiste.

Nombre d'enregistrements : messageries et finances, au départ, 3.614 ; à l'arrivée, 4.172 ; tonnage messageries, au départ, 294 T. ; à l'arrivée, 305 T. ; nombre de postaux, au départ, 4.321 ; à l'arrivée, 3.998.

Marchandises expédiées : bonneterie, tissus, savon de toilette, laine lavée et filée et pain d'épices. La majeure partie des arrivages sont des denrées telles que beurre, œufs et légumes.

AU CONSULAT DE BELGIQUE A TOURCOING

Le visa des passeports

Suivant les instructions reçues de son Gouvernement, le consul de Belgique de Tourcoing ne pourra plus, à partir du 1er février, viser des passeports munis de pages ajoutées ou intercalées, ou de volants ou d'allonges, ainsi que tout passeport duquel les pages auraient été enlevées ou qui serait dans un état de délabrement tel qu'il ne soit plus possible de constater son authenticité certaine.

Les personnes munies de titres de voyages de l'espèce devront en solliciter le remplacement auprès de leurs autorités nationales ou des représentants de celles-ci à l'étranger.

POUR LES MUTILES

Une soirée de gala à la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville

A l'évocation de la situation matérielle et morale de ces glorieuses victimes de la guerre, il n'est pas un cœur français qui reste insensible.

C'est ce noble sentiment de solidarité patriotique qui explique le grand succès qu'obtient la soirée de gala organisée pour le mardi 25 courant, à huit heures du soir, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence d'honneur de M. le docteur Leduc, maire de Tourcoing.

C'est dans la salle des fêtes de la Mairie, complètement restaurée, que sera donnée cette soirée qui promet d'être vraiment artistique. Le Comité d'organisation, aidé par la précieuse collaboration de la Municipalité, s'est assuré le concours de M. Lafon, de la Comédie Française, qui dira avec son talent si prenant des poésies de Zamacois et jouera le rôle de l'aïeul dans « La fête du Grand'-Père », pièce alsacienne en un acte de M. Jean Richepin, de l'Académie Française, et dont l'interprétation terminera le programme.

M. Dufreix, premier ténor de l'Opéra, se fera entendre dans quelques morceaux remarquables de son répertoire.

Mlle Nedge Gauthier, première chanteuse d'Opéra comique, donnera le grand Air de Mme Butterfly, de Puccini, et la charmante romance de Masselier intitulée : « Après ».

La section nationale des « Crick-Sicks » dirigée par M. Duyeburg, interprétera avec son habituelle maîtrise les deux chœurs : « Etre poète » par Vandamme, et le « Chant des Matelots » par Radoux.

Sous la magistrale direction de M. Charles Eustace, la Musique municipale qui, comme on sait, a ragaçdé et même dépassé sa valeur artistique d'avant-guerre, et l'orchestre symphonique de l'Ecole nationale de Musique dont la réputation est définitivement assise, permettront d'entendre des morceaux de choix des grands maîtres.

Les Tourquennois dont l'attention n'a pas encore été appelée sur cette belle soirée, ont encore la possibilité d'y assister en s'adressant à la Fédération des Combattants, 43, rue du Hase.

Ils ne manqueront pas de faire le geste généreux que le Comité des Mutilés attend d'eux.

Nota. — Un vestiaire offrant les garanties désirables sera organisé.

ÉCOLE DES MUTILÉS DE LA GUERRE. — On nous communique :

Des places sont actuellement vacantes dans les sections de : tailleurs, ferblantiers, menuisiers, ébénistes, chaisiers, dessinateurs industriels, bourreliers, selliers et industries textiles (théorie et pratique).

Nous rappelons aux intéressés que la rééducation professionnelle est un droit pour les réformés n° 1.

Les élèves ont gratuitement, pendant leur séjour à l'Ecole : logement, nourriture et blanchissage. Il leur est en outre accordé une prime quotidienne.

Pour tous renseignements, s'adresser au directeur de l'Ecole de rééducation professionnelle des mutilés, Tourcoing (Nord).

MAISON CARETTE-DUHAMEL, 10, rue de l'Hôtel-de-Ville. — Nouveau rayon bonneterie. Jusqu'au 15 février, vente réclame. 67549d

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — On nous prie d'insérer :

Les commerçants qui désirent acquitter leur taxe sur le chiffre d'affaires sans aucun dérangement sont informés qu'ils peuvent adresser, au début de chaque mois, leur déclaration pour le mois précédent, à M. le Directeur de l'Enregistrement, 180, rue de Paris, à Lille.

On ira toucher à domicile en remettant la quittance. Il suffira d'ajouter à la déclaration la mention : « Prière de faire toucher chez moi ». Donner l'adresse exacte et ne pas omettre de signer la déclaration.

CE NE SONT PAS les Coopératives qui font la baisse, c'est l'**Epicerie S.-Anne**, 210, rue du Brun-Pain. Cristalisé, 2.95 le k. ; chocolat, 3.00 le ½ kil. Savon 2.20 le k. Cristaux, 0.50 le kil. Pain d'épices 2.10 le ½ k. Café depuis 2.00 la ½ livre. Tablettes, 1.70 le ½ kil. 67551d

MISE EN RECOUVREMENT DES ROLES. — Le maire de la ville de Tourcoing donne avis que les rôles des droits d'épreuve ou de vérification des appareils à vapeur pour le deuxième trimestre 1920 et les rôles des poids et mesures pour l'année 1920, revêtus des formalités prescrites par la loi sont en recouvrement à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés, sont avertis qu'il leur est accordé trois mois, à dater d'aujourd'hui, pour adresser à M. le Préfet une demande en décharge ou en réduction. Les réclamations qui ont pour objet une cote égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré. Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'extrait du rôle.

LES SECOURS AUX CHOMEURS. — Les distributions aux chômeurs par l'entremise du Bureau de bienfaisance, se feront dans l'ordre suivant :

Mardi matin, de 8 h. 30 à 10 h. : nos 1 à 300 ; de 2 h. à 3 h. 30 : nos 301 à 600.

Mercredi matin, de 8 h. 30 à 10 h. : nos 601 à 900 ; de 2 h. à 3 h. 30 : nos 901 à 1198 bis.

Il est recommandé à nouveau aux intéressés de se présenter dans l'ordre ci-dessus et respecter l'horaire indiqué.

PATTYN-MEERT, 9, rue de Gand : Soieries, fleurs, fantaisie, formes, chapeaux garn., etc. 67503

HOMMAGE AUX MORTS DE L'AMICALE MICHELET. — C'est aujourd'hui dimanche 23 janvier, à 10 h., qu'aura lieu l'inauguration d'une plaque commémorative, hommage aux morts glorieux de l'Association Amicale Michelet.

La Commission nous prie de rappeler à tous les membres qu'elle les invite à être présents à la cérémonie pour en rehausser l'éclat. Elle remercie tous les généreux donateurs qu'elle invite aussi.

BANDAGES pour camions américains. Stock Dunlop, dimensions françaises. Presse à grande puissance permettant le montage immédiat et gratuit. Garage Clarisse et Dujardin, 98, rue Winoc-Chocqueel. Téléphone 241. 66053

LES CONFÉRENCES D'HIVER A LA MAISON DES ŒUVRES. — La huitième des conférences de la saison sera donnée, jeudi, à 19 h. 30, par M. le chanoine Leleu, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur. Sujet : « La Lithuanie », histoire des ôtages de représailles, projections.

Retenir les places du parterre et des fauteuils à la Librairie Catholique, 18, rue de Tournai. Les places des deux galeries sont gratuites. Les enfants non accompagnés de leurs parents ne sont pas admis.

MOUVAUX

CHOMEURS-REFUGIES. — Paiement secours en argent pour la 27e période (du 20 au 31 décembre), mardi 25, de 9 à 12 h., à la Mairie. Se munir de monnaie.

VOL D'UNE MONTRE SUR UN CHANTIER. — Un ouvrier briquetier, M. Julien Sciember, 53 ans, demeurant à Wattrelos, rue Vermotte, 1, occupé à la briqueterie Dervaux, rue du Congo, a porté plainte entre les mains de M. Caramiaux, commissaire de police.

Il a déclaré qu'une montre en argent et une chaîne d'une valeur de 80 fr., qui se trouvait dans son vestiaire, lui ont été volées au chantier. Une enquête est ouverte.

DISTRIBUTION DE SECOURS EN NATURE. — Pour les chômeurs possesseurs de la carte verte, distribution de bons de denrées à la Mairie, lundi 24, de 14 à 15 h. (rez-de-chaussée, à droite).

MARCQ-EN-BARŒUL

FUNERAILLES DE M. JULES VIENNE, MORT POUR LA FRANCE. — Samedi, à 10 h., en l'église Saint-Vincent, ont eu lieu les funérailles de M. Jules Vienne, soldat au 164e R. I., décoré de la croix de guerre avec deux citations, décédé des suites de ses blessures, à l'hôpital de Senlis, le 10 août 1918, à l'âge de 22 ans.

C'est devant une nombreuse assistance que fut célébré le service solennel.

Au cimetière, M. Guillemand, président de la Société des Anciens Combattants, prononça un bel éloge funèbre de ce brave soldat.

Ses parents, M. et Mme Charles Vienne-Duthoit, sont maraîchers au hameau du Quesne.

SANATORIUM DE KERPAPE. — Le maire informe les parents désireux d'envoyer leurs enfants chétifs au sanatorium de Kerpape, où ils pourront respirer l'air bienfaisant de la mer et des sapins, de bien vouloir en donner prompt avis, avec certificat de docteur, au Bureau d'hygiène, à la Mairie, s'ils veulent profiter du prochain convoi.

Il est rappelé que les parents n'ont à supporter aucun frais de voyage ou d'hébergement pendant le séjour au sanatorium.

AJOURNES DES CLASSES 18, 19 ET 20. — Les ajournés des classes 1918, 1919 et 1920 sont avisés qu'ils doivent se présenter devant le conseil de revision, le mardi 25 janvier, à 9 h. 30, à la mairie de Tourcoing.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — Il est rappelé aux assurés que le délai imparti pour demander à être relevés de la déchéance qu'ils ont encourue, en raison des irrégularités constatées dans leurs versements durant la guerre, expire le 6 février. Ils doivent donc se présenter à la Mairie avant cette date pour être rétablis dans leurs droits aux allocations et bonifications de l'Etat.

LILLE

La conférence privée de M. de Lasteyrie à Lille

Les réparations des dommages de guerre

M. de Lasteyrie, député de la Corrèze, rapporteur général de la Commission des finances, a donné, samedi matin, chez M. Jean Delemer, administrateur des établissements Agache, de Pérenchies, une conférence privée dans laquelle il a développé ses idées en ce qui concerne le système de réparations des dommages de guerre.

A l'issue de la réunion, un communiqué a été fait à la presse. Voici la note qu'a transmise, dans la soirée, l'Association des Sinistrés du département du Nord :

Après quelques observations échangées, le 22 janvier, au cours d'une réunion privée, le bureau de l'Association des sinistrés du département du Nord, les représentants de l'Union des sinistrés de la région, d'une part, et M. de Lasteyrie, député, rapporteur général de la commission des finances de la Chambre et rapporteur général du compte spécial avec l'Allemagne, d'autre part, tous ont été entièrement d'accord sur la nécessité :

1. De réaliser toutes les économies possibles sur les frais généraux des services d'Etat ; 2. De supprimer les travaux d'Etat ; 3. De hâter le fonctionnement des commissions cantonales ; 4. De prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts de l'Etat ; 5. De hâter l'organisation des services administratifs d'expertise et d'évaluation des dommages de guerre, et tous ont été également d'avis qu'il est facile d'obtenir rapidement tous ces résultats, sans apporter aucune modification à la loi du 17 avril 1919 que M. de Lasteyrie lui-même, considère comme la charte intangible des sinistrés.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — « Les Bouffons », de M. Zamacois, par la troupe de l'Odéon, à l'Hippodrome. — C'est aujourd'hui, dimanche, à 15 h. et à 20 h. 30, que la célèbre et charmante pièce en 4 actes et en vers de Miguel Zamacois, « Les Bouffons », sera représentée sur notre grand théâtre de l'Hippodrome, par la troupe entière du Théâtre national de l'Odéon, second théâtre français.

Qui ne connaît du moins de l'œuvre de Zamacois ce morceau idéal qu'on appelle « La Légende de la Brise » ? C'est l'une des perles des « Bouffons » qui est un véritable joyau de poésie, c'est une fleur splendide de cet incomparable bouquet de forme, de nuances et de parfums exquis.

Quant à l'éclat qui sera donné à cette représentation, la réputation des artistes de l'Odéon nous l'assure. Et nous savons que le régisseur de l'Odéon, envoyé vingt-quatre heures à l'avance, s'est déclaré heureusement surpris par le résultat des efforts faits pour mettre les décors à la hauteur de l'œuvre dans la mesure du possible.

— **Théâtre du Cercle**, 157, boulevard de Strasbourg. — Dimanches 30 janvier et 6 février, à 16 h., grand concert par la troupe « Comœdia », de Tourcoing. Au programme, 3 comédies : « La paix chez soi », « Manu militari », et « l'Anglais tel qu'on le parle ». Orchestre et intermèdes. Location ouverte à partir d'aujourd'hui, au Cercle.

— **Cercle Saint-Michel (rue Richard-Lenoir, 32).** — Aujourd'hui, à 13 h., troisième représentation de « Par la Grève », drame social d'André Chaumière, et « Son Altesse », comédie d'Antony Mars. Location ouverte, 16, rue Saint-Pierre.

TOURCOING. — **Théâtre municipal.** — Aujourd'hui, dimanche, à 3 heures, matinée de gala : deuxième représentation du très grand succès : « Gismonda », drame lyrique en 4 actes, musique d'Henry Février. Grand ballet. — Le soir, à 8 h., « Les Cloches de Corneville », opérette en 3 actes et 4 tableaux, musique de R. Planquette. Au troisième acte, grand ballet de la « Cueillette des Pommes ».

Lundi 24 janvier, « Gismonda ».

ROUBAIX

BON THÉATRE Dimanche 23 — 15 heures 30. CINEMA

L'Ame du Bronze. Anatole gagne le gros lot. 675176

TOURCOING

TOURCOING-HIPPODROME Programme des 22-23-24 janvier

Lui, comique : Gaumont-Actualités ; La Coupable, comédie ; La Cité Perdue (11e), Le Roman d'une Orpheline, drame. — Bientôt : Monte-Cristo et Les deux Gamines. 67468

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du samedi 22 janvier

— **Suppression d'enfant à Hergnies.** — L'accusé est le nommé Théodule Leprêtre, 44 ans, cultivateur à Hergnies. Il est inculpé d'avoir, en 1916, fait disparaître l'enfant que sa fille, Claire, venait de mettre au monde. Leprêtre nie les faits qui lui sont reprochés. Les recherches faites pour retrouver l'enfant sont restées infructueuses. L'accusé a invoqué de nombreux alibis qui ont été reconnus faux ; il est très mal noté. Leprêtre est condamné à 8 ans de réclusion.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. Leray

Port illégal de décoration. — M. Descamps Jules, journalier, à Tourcoing, rue du Moulin-Fagot, 59 ans, titulaire de la médaille coloniale du Tonkin, a cru plus méritant d'arborer une médaille militaire, à quoi il n'a point droit. 25 fr. d'amende.

Ivresse et outrages à la pudeur. — Deux jours de prison et deux amendes de 5 francs au sieur Bovy François trouvé en état d'ivresse sur la voie publique à Tourcoing, où il causait du scandale.

Délit de chasse. — Le 21 novembre, M. Albert Six, de Tourcoing, 305, boulevard Gambetta, chassait sans permis sur le territoire de la commune de Bondues. 100 francs d'amende et confiscation de l'arme.

Bris de clôture, ivresse. — Le 26 août dernier, vers onze heures du soir, le sieur Lautem J.-B., est venu devant le domicile de Mme Tétart, 58 ans, ménagère, à Asq, 45, rue Courbet, où la boisson lui a fait proférer des menaces et casser quelques carreaux. 8 jours de prison et 5 francs d'amende.

Vol à la tire. — Gérardt Alphonse, 21 ans, est condamné par défaut, à 6 mois de prison pour vol à la tire, à Roubaix. Il bousculait à l'angle des rues Bernard et d'Halluin, Mme Elisabeth Tuteller, domiciliée rue de la Gare, et prit la fuite en emportant le réticule de la dame, contenant une somme de 130 fr. et divers objets.

PETITE CORRESPONDANCE

Mimosa, Croix. — A son âge, il lui suffira de faire un acte respectueux par notaire. — **J.P.M.** — Voyez le notaire qui a fait la vente. — **Jeannine.** — Vous pourrez obtenir une prolongation de délai par instance en référé devant le président du Tribunal civil. Mais vous ne pouvez contraindre le propriétaire à vous consentir un bail. — **Juliet.** — Ils ont le droit de proroger. — **Futur poilu R.M.** — Cette liste se trouve au Bureau militaire, à la Mairie. — **Petit homme dans la peine M.L.R.** — Avant 21 ans, consentement nécessaire. Ensuite, jusqu'à 30 ans, acte respectueux. Après 30 ans, liberté. — **A.L. 59.** — Depuis sa prorogation. Mais il faut donner congé pour l'expiration de cette prorogation. — **L.H. 177.** — Ces droits doivent être acquittés immédiatement. Le notaire vous les calculera. — **Marraine Marguerite.** — 1. Il n'y a pas de loi à ce sujet, mais un vote du Conseil général ; 2. Cela ne vous dispense pas de payer l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux ; 3. Non. — **Ellicha ennuyé.** — 1. Il faut leur donner congé pour l'expiration de leur prorogation ; 2. Non. — **Garnot.** — Voyez un avocat. C'est préférable. — **X. 20.** — Ce temps ne compte pas. Vous ferez vos trois ans. — **Seige d'occasion.** — Vous êtes Belge. Pour obtenir votre réintégration dans la qualité de Français, il faut en faire la demande. Joignez-y un certificat d'indigence pour demander remise des droits de sceau. — **P.O., Lei Ribot.** — Oui, il y a une assurance départementale. Adressez-vous à la Mairie pour demander un contrat. On établira votre police. — **Lea, 22-23.** — Il ne peut que contracter un engagement. A partir de 18 ans.

Habitant de la Potonnerie. — Les réductions pour charges de famille opérées sur les impôts cédulaires sont :

Si le revenu net total, tel qu'il doit être envisagé pour l'assiette de l'impôt général sur le revenu, ne dépasse pas 10.000 francs, le taux de réduction est de 7.50 0/0 pour chaque personne jusqu'à la deuxième, et de 15 0/0 pour chacune des autres personnes, à partir de la troisième.

Si le revenu dépasse 10.000 fr., le taux de réduction est de 5 0/0 pour chacune des trois premières personnes, de 10 0/0 ensuite, sans que le total de la réduction puisse dépasser 300 fr. par personne.

La réduction pour charges de famille opérée sur l'impôt global sont, si le contribuable est marié, 3.000 fr. S'il a des personnes à sa charge, ascendants, père, mère, grand-père, grand'mère, beau-père, belle-mère, âgés de plus de 70 ans (60 ans pour les veuves vivant sous le toit de leur fils ou fille, et à leur charge exclusive) et infirmes : descendants, fils, fille, petits-fils, petite-fille, enfants adoptés ou recueillis, âgés de moins de 21 ans ou infirmes). Le contribuable a droit à une réduction de 2.000 fr. pour chaque enfant mineur, de 1.500 fr. pour les autres personnes, réduction qui, dans tous les cas, est de 3.000 pour les personnes au-dessus de cinq.

L.T.T. — Toucher la solde de guerre. — **A.B.D.** — S'il s'agit des impositions départementales et communales, il n'y a qu'à vous exécuter. Pour les impôts d'Etat, attendre le vote du Sénat. — **C.E. 51.851.** — Il n'y a pas de limite légale. — **M.F.R.** — Non. Vous ne pouvez rien faire avant deux ans de prorogation. — **Une locataire ennuyée 100.** — Vous pouvez demander une prolongation du délai-congé. — **Pierre de Roubaix.** — A M. Fraignac, Grand'-Place, à Roubaix. — **Un poilu ennuyé du 127.** — C'est à vous à fixer vous-même une somme raisonnable. — **Le lierre D.B.** — Nous n'en connaissons pas. — **Chrétien.** — Le salaire varie beaucoup suivant les lieux et les avantages indirects.

J.H. Kléber, Mouvaux. — Si vous avez accepté de nouvelles conditions, la prorogation aux anciennes conditions ne tient plus. Sinon, l'ancienne est valable. — **1191 Charles.** — Attendez une assignation devant la Commission arbitrale. Là, vous vous expliquerez et la Commission décidera. — **Madelon.** — Vous pouvez donner congé, mais il aura un délai de vingt jours pour proroger de deux ans. — **Santa.** — Vous pouvez demander une prolongation de délai par instance en référé devant le Président du Tribunal civil. — **Flora.** — 1. En principe, non, mais comme il a subi une augmentation de taux, il est équitable que vous lui accordiez une compensation ; 2. Oui, vous pouvez déposer une plainte au bureau d'hygiène ; 3. En renouvelant maintenant, vous devrez accepter les nouvelles conditions. 4. Un règlement municipal l'y oblige mais il est difficile d'en exiger actuellement l'application.

Maur 15. — A la compagnie du Nord, Gare de Roubaix. — **F.L. Carnot 17, Wattrelos.** — Vous ne pouvez rien toucher. — **Medaille du 18e B.C.P.** — Renouveler la demande en expliquant votre situation. — **Espagne.** — Non. — **D.F.C. 11.** — Voyez le greffier de la Commission cantonale. — **H.D.L. 19.** — Faire une demande au maire. — **Abonné A.B.D.** — Il peut demander et obtenir une prolongation de délai. — **M.C. 20.** — Envoyez au commandant du bureau de recrutement des que vous aurez passé le conseil de révision. — **Fox-Trott.** — Voyez M. Desmeulle. — **A.D. 18.** — Il peut être fait sur papier libre. Le dépôt chez un notaire n'est pas obligatoire.

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX. — Amicale du Mon'in. — Réunion de la Commission, au Foyer, rue d'Alsace, aujourd'hui, 23, à 10 h. 30.

— **Amicale de l'Institut Turgot.** — La réunion générale de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Institut Turgot, aura lieu aujourd'hui 23, à 10 h. à l'amphithéâtre de l'Institut Turgot, 76, rue du Collège.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — **Fédération Nationale des Anciens Combattants belges.** — Aujourd'hui dimanche, service du secrétariat. Paiement des cotisations de 10 h. à midi au local, 126 rue de la Gare.

— **Chambre Syndicale de l'Ameublement de Lille, Roubaix, Tourcoing et environs.** — Une réunion générale aura lieu à Roubaix, au Café Belle-Vue, rue Neuve, le lundi 24 janvier, à 15 h. 30. Au cours de cette réunion, M. Goffin, vice-président du Syndicat général des Entrepreneurs de Roubaix, prendra la parole pour expliquer le mécanisme des nouveaux impôts. Questions très importantes à l'ordre du jour.

TOURCOING. — **Amicale Sévigné.** — Ce dimanche 23 réunion mensuelle de 13 à 20 h., aux Fraternelles, rue de la Blanche-Porte. Les sociétaires sont invitées à venir retirer leur carte pour la soirée du 29 courant.

— **Harmonie du Blanc-Seau.** — Dimanche 23, à 10 h., au siège, rue Claude-Bernard, réunion générale.

NOUVELLES RELIGIEUSES

CYSOING. — La Fête de l'Adoration aura lieu le mardi 25 courant, à 10 h., en l'église Saint-Evrard.

NORD

Le prix de la bière dans le Nord

Nous avons publié, le 19, une note intitulée : « La bière du Nord va-t-elle baisser de prix ? » A ce sujet, le Syndicat Industriel et Commercial de la brasserie, des vins et spiritueux des cantons de Roubaix, Tourcoing, Lannoy, nous prie d'insérer ce qui suit :

La personnalité lilloise « bien placée » est surtout « mal informée ». Il serait heureux que cette personne veuille bien se découvrir pour discuter chiffres avec elle.

A signaler comme erreur flagrante de plume les prix comparatifs du malt, l'une des bases du prix de la bière. Loin d'avoir baissé de 50 p. 100, la moyenne des malts est plutôt en hausse depuis l'été dernier.

En fait de houblons, la brasserie s'est couverte, comme d'habitude, au début de la campagne et plutôt plus cher que l'année précédente.

Quant au charbon, ce facteur est relativement faible dans l'établissement du prix de revient de la bière ; du reste, la Brasserie dépend actuellement du Consortium charbonnier.

Le public doit également savoir que les salaires de Roubaix-Tourcoing sont de beaucoup les plus élevés de la région (161,40 et 166,40 contre 130 et 141 à Lille).

Pour mémoire, rappelons :

1° L'augmentation récente et fort sensible du droit de fabrication (2.60 au lieu de 1.80) ;

2° Le kilowatt se payait en 1914, 0.07 ; il se paie maintenant 0.70.

LE CONGRES DES COIFFEURS A DOUAI. — On nous communique :

« Les coiffeurs du Nord et du Pas-de-Calais, réunis en congrès interdépartemental à Douai, ont adopté le principe d'une Fédération des Coiffeurs patentés de la Région du Nord de la France.

» Une commission provisoire a été nommée, afin d'étudier les bases de cette Fédération.

» Une prochaine note avisera les collègues du jour et de l'heure de la réunion pour la constitution définitive.

» Cette réunion aura lieu à Lille courant février. »

LA PROPAGANDE COMMUNISTE. — Les douze membres du groupe parlementaire socialiste (Section Française de l'Internationale Communiste) se rendront dans le Nord, les 29 et 30 janvier.

UN MINEUR TUÉ A RAISMES. — Un ouvrier de la fosse Sabatier, M. Joseph Wery, a été tué par la chute d'une pierre.

PAS-DE-CALAIS

UN OUVRIER ENSEVELI SOUS UN MUR, A VITRY-EN-ARTOIS. — Un manœuvre, M. Anatole Decorte, demeurant rue de la Wacquenne, a été enseveli sous un mur qui s'est subitement écroulé et a été tué.

UN BON CONSEIL

Ne vous mariez pas sans avoir fait l'expérience que le Dr Bertray vous indique dans son Traité explicatif intitulé : « Ce que tout homme doit savoir, avant et pendant le mariage », envoyé gratuitement, sous enveloppe fermée, contre un timbre de 25 centimes, prix de l'affranchissement. Adresser les demandes à M. le Docteur Bertray, Directeur de l'Institut de Médecine de Paris, 10, rue Frochot, Paris. 67477d

SOMME

UN CADEAU DES ELEVEURS ANGLAIS. — Londres, 22 janvier. — Le « Morning Post » signale que quelques éleveurs anglais ont envoyé à titre gracieux, à la Ligue de secours britannique en France, un certain nombre de verrats et de truies de diverses races anglaises pures. Ces animaux sont destinés à la région de la Somme.

BELGIQUE

L'EXPORTATION DES MONNAIES D'OR ET D'ARGENT

Bruxelles, 22 janvier. — Un arrêté ministériel décide que l'exportation des monnaies d'or et d'argent de toutes espèces, ainsi que des lingots masses et barres d'or ou d'argent ne peut s'effectuer qu'en colis séparés, renfermant uniquement de telles matières, à l'exclusion de toute autre.

L'ESPAGNE AURA MAINTENANT UNE AMBASSADE A BRUXELLES

Madrid, 22 janvier. — Le « Journal Officiel » publie un décret élevant la légation d'Espagne en Belgique au rang d'ambassade, et un autre décret nommant, sur place, titulaire de la fonction, le marquis de Villalobar.

L'AVANCE AMERICAINE A LA BELGIQUE

New-York, 22 janvier. — La banque Morgan annonce que l'avance américaine consentie à la Belgique sera au taux de 8 p. c. pour une durée de 20 années.

M. JASPAR A PARIS

Bruxelles, 22 janvier. — M. Jaspar, ministre des Affaires étrangères, et M. le vicomte Davignon, son chef de cabinet, arriveront à Paris samedi après-midi.

L'ETAT DE SANTÉ DE L'EX-IMPERATRICE CHARLOTTE

Bruxelles, 22 janvier. — L'état de l'ex-impératrice Charlotte s'est beaucoup amélioré.

LA VIE SPORTIVE

LE DIMANCHE SPORTIF :

Football-Association

Roubaix. — Racing-Club de Roubaix contre Stade Roubaisien, à 2 h. 15, Parc Jean Dubrulle.

— Amical Club des Arts de Roubaix contre Olympique Lillois, à 2 h., Parc Cordonnier.

— Football Club des Sports de Roubaix contre Athlétic Club de Cambrai, à 2 h. 15, boulevard de Lyon.

Tourcoing. — Association Sportive Tourquennoise contre Union Sportive Tourquennoise, à 2 h. 15, rue Orions.

Calais. — Racing Club de Calais contre Union Sportive Boulonnaise.

Arras. — Racing Club d'Arras contre Club Athlétique Deleznne, de Roubaix.

Fives. — Sporting Club Fivois contre Union Sportive Roubaisienne.

Boxe

Roubaix. — A 4 heures, Brasserie des Orphéonistes, place de la Gare, grand gala de boxe organisé par l'Académie des Sports de Roubaix.

HIPPISME

LES COURSES A VINCENNES du 22 janvier

Prix de la Mayenne (25 partants. 4.000 fr. 2.500 m.). — 1. Prudence (Méquignon), 56.00 et 26.00 ; 2. Perveche (Neveux), 36.50 ; 3. Poitava (Dumis), 39.00. — Non placés. Quand Même, Qui Vive, Le 75, Queen Elisabeth. Ne courent pas, Les autres courent.

Prix de Sannois (19 partants. 4.000 fr. 2.500 m.). — 1. Roi de Thulé (Beugis), 215.50 et 79.00 ; Rouvres (Verseele), 86.00 ; 3. Rodrigue V (Y. Hervé), 21.50. — Tous les autres courent.

Prix de Tinchebray (4 partants. 5.000 fr. 2.800 m.). 1. Quadrille (Bekker), 14.00 et 11.00 ; 2. Quitte (Simonard), 17.00 ; 4. Quazer (Lartigue). — Non placé : Quenotte.

Prix Presbourg (5 partants. 7.000 fr. 2.500 m.). — 1. Rhadin (Guérault), 24.00 et 17.00 ; 2. Roi de Thulé (Gougeon), 28.00 ; 3. Feut le Camp (E. James). — Non placés : Rivoli, Rarabu.

Prix de Verdun (7 partants. 12.000 fr. 3.000 m.). — 1. Ole Vadis (Bakker), 31.00 et 18.00 ; 2. Quicksilver (Tanbéri), 27.00 ; 3. Quitte (Guérault). — Non placés : Quercy, Gurvile, Quinte, Quenotte.

Prix de Cerçay (13 partants. 5.000 fr. 2.800 m.). — 1. Polka (Méquignon), 63.50 et 21.00 ; 2. Neveuse (Morel), 29.00 ; 3. Pomona (Cadichon), 26.00. — Non placés : Persuasion, Petite Sœur, Odette, Olivette, Direction, Pachuka, Orpini, Passavant, Pélerin.

JEU DE PIQUET

ROUBAIX. — Dimanche 23 et lundi 24 janv., gd concours de piquet (3 tours pour 10 fr.), chez M. Hespel, 31, rue de Tournai, aux Trois-Ponts. 36572

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Lundi 24 janv., ch. Catteau, r. Mascleuge, un 2/3 mort pour 300 fr. contre Castel et Dixmude. Au parc à 6 h. 36737

MARLIERE. — Hippodrome de la Marlière, chez Castel. Lundi 31 janvier, 3/5 mort pour 1.000 fr.

"BOKA"

A SAINT-JACQUES — 38, rue Grande-Chaussée — LILLE — Téléphone 2500

LUNDI 24 JANVIER

Dernier jour de Vente de notre Grande Réclame de

BLANC

APERÇU DE QUELQUES-UNS DE NOS PRIX EXTRÊMEMENT AVANTAGEUX A NOS RAYONS

LINGE DE TABLE & DE MAISON -- TOILES

MOUCHOIRS - BONNETERIE - CHEMISERIE

SERVIETTES DE TABLE beau coton blanc, qualité fine, la douz.	37.00
TORCHONS DE CUISINE, liteaux rouges ourlés, 60×80	2.95
SERVIETTES de toilette, coton crème, genre lourd, la douz.	29.50
DRAPS DE LIT, cretonne forte des Vosges, 160×280, le drap	19.50
DRAP DE LIT, cretonne blanchie, genre lourd, 200×300, le drap	36.50
TAIES D'OREILLERS shirting lourd, jour échelle	7.90
SHIRTING sans apprêt pour lingerie fine, larg. 80 cent., le mètre	2.95
MOUCHOIRS coton blanc ourlés, bord couleur, le mouchoir	0.75
MOUCHOIRS CHOLET, très beau coton blanc. La douzaine	12.90
COUVERTURES JACQUARD très belle qualité 190×230. Valeur 99 fr. vendues	59.00
COUVERTURES PIQUEES en très belle satinette. Hors cours, dep.	55.00